



## FORMATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

### BS-BE-MANOEUVRE

#### DESCRIPTION

- Objectif de former le personnel non électricien à réaliser des manoeuvres d'exploitation électrique
- Acquérir les compétences nécessaires pour intervenir sur des équipements sous tension
- Obtenir les habilitations BS et BE manoeuvre

#### OBJECTIFS

- Comprendre les dangers de l'électricité et les risques spécifiques aux interventions de manoeuvre.
- Connaître la réglementation et les règles de sécurité applicables aux opérations de manoeuvre.
- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle et collective.
- Réaliser des manoeuvres simples (mise sous tension, isolation) en toute sécurité.
- Appliquer les protocoles de prévention des risques en cas d'anomalie ou d'incident.

#### PROGRAMME

- Introduction aux risques électriques et notions de base
- Réglementation et habilitation BS-BE
- Prévention des risques et EPI
- Réalisation des manoeuvres en sécurité
- Exercices pratiques et mises en situation

#### MÉTHODES DE FORMATION

- Séquences théoriques interactives
- Études de cas
- Démonstrations pratiques
- Mises en situation contrôlées
- Évaluation continue (Tests et QCM)

RÉFÉRENCE : F000..



**MSÉCURITÉ**

#### **DURÉE**

- 14h (2 jours)

#### **PUBLIC**

- Personnel non électricien (intervenant sur des circuits électriques pour des opérations de manoeuvre.)
- Tout salarié ayant besoin de l'habilitation BS ou BE manoeuvre.

#### **PARTICIPANTS**

- Session de 1 à 10 personnes

#### **FORMATEURS**

- En activité
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine
- Compétences pédagogiques de formateur.

#### **RÉGLEMENTATION CODE DU**

#### **TRAVAIL**

- La norme NF C 18-510, élaborée par l'Union Technique de l'Électricité est la référente principale en matière de sécurité pour les opérations sur les installations électriques en France. Elle établit les règles de sécurité pour le personnel réalisant des opérations sur ou au voisinage d'installations électriques.



## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Nous réalisons une analyse préalable des besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap dès son inscription. Cela nous permet d'identifier les adaptations nécessaires pour offrir une formation équitable et accessible.




## QUELQUES CHIFFRES

**200** accidents électriques graves par an sont recensés

**50%** des accidents électriques implique un contact direct.

**2,4 milliards d'euros** : c'est le coût annuel des accidents électriques en Europe.

 [www.msecu.fr](http://www.msecu.fr)

 06 79 63 43 65

 [contact@msecu.fr](mailto:contact@msecu.fr)

